

# PROCÈS-VERBAL N°6

## Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 7 juin 2023

**Par visioconférence ZOOM**

**18 h 30**

*Présences :*

*Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité  
Melinda Chartrand  
Rhea Dechaine  
Dominique Janssens  
Marcel Levesque  
Claire Thibideau  
Jo-Anne Thibodeau  
Anaëlle Youbissi, élève conseillère*

*Absences motivées :*

*Geneviève Grenier, présidente du Conseil  
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil  
Estelle Ah-Kiow  
Donald Blais  
Marcellin Kwilu Mondo  
Aurélien Meyer, élève conseiller*

*Membres du personnel :*

*André Blais, directeur de l'éducation  
Dereck Chin, chef des affaires  
Gilles Rodrigues, surintendant de l'éducation  
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation  
Gina Kozak, surintendante de l'éducation  
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

**1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées**

La présidente du Comité, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, déclare ouverte la réunion du Comité de travail du 7 juin 2023.

**1.1 Reconnaissance des territoires autochtones**

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

**1.2 Prière d'ouverture**

La prière d'ouverture est récitée par l'élève conseillère Anaëlle Youbissi.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Motion 1

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par le conseiller Dominique Janssens

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 7 juin 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

Modifications : Le point 8.1, *Rapport ÉDU.11-06/2023 – Le programme des soutiens en matière de tutorat (2022-2023)* sera traité après le point 8.4 – Politique CSL.17 – *Embauche de la direction de l'éducation*.

Le point 13.3.2, en séance à huis clos, est retiré de l'ordre du jour.

**3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**4. Audition de contribuables/délégations**

Sans objet.

**5. Présentation**

Sans objet.

**6. Adoption des procès-verbaux**

**6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2023**

Motion 2

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par la conseillère Rhea Dechainé

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 10 mai 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE

## **7. Affaires découlant des procès-verbaux**

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, rappelle que le point 1, *Tutorat en salle de classe*, est à l'ordre du jour de la présente réunion. Le point sera donc retiré du tableau.

## **8. Questions à l'étude**

### **8.2 Rapport IMM.04-05/2023 – Avancement des projets de construction**

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, informe les membres présents que les projets en cours progressent bien. Le permis d'occupation devrait être émis sous peu pour l'ÉSC Sainte-Trinité.

À la demande de la Table à savoir pourquoi les contrats sont alloués aux plus bas soumissionnaires, la surintendante de l'éducation Iskander explique que les contracteurs sont préqualifiés.

Le directeur de l'éducation Blais remercie la surintendante de l'éducation Iskander et l'équipe du Service des ressources matérielles pour tout le travail accompli.

### **8.3 Rapport ÉDU.10-06/2023 – Politique ÉDU.4.1 – Équité et éducation inclusive**

#### Motion 3

La conseillère Rhea Dechaine propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.4.1 – Équité et éducation inclusive selon le rapport ÉDU.10-06/2023 intitulé « ADM.4.1 – Équité et éducation inclusive » à la réunion du Conseil du 14 juin 2023.

ADOPTÉE

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, rappelle que la politique a été révisée par les membres du sous-comité de révision des politiques. Peu de changements ont été apportés, mais des précisions ont été rajoutées aux points 4 et 6 en ce qui a trait à la collecte de données faite lors du recensement sociodémographique mené par le Conseil.

À la demande de la Table, le surintendant de l'éducation, monsieur Gilles Rodrigues indique que les sondages sociodémographiques sont une obligation du ministère de l'Éducation. Il rappelle que les données recueillies sont confidentielles.

La surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, se joint à la réunion.

#### **8.4 Rapport DIR.13-06/2023 – Politique CSL.17 – Embauche de la direction de l'éducation**

##### Motion 4

La conseillère Rhea Dechaine propose

Appuyée par la conseillère Claire Thibideau

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique CSL.17 – Embauche de la direction de l'éducation selon le rapport DIR.13-06/2023 intitulé « CSL.17 – Embauche de la direction de l'éducation » à la réunion du Conseil

ADOPTÉE

À la demande de la Table, l'administration ajoutera à la politique que la responsabilité première d'un conseiller scolaire est de participer pleinement, entre autres, au processus de sélection d'une direction de l'éducation.

Les membres proposent des changements dans la chronologie du processus proposés. Ces changements seront apportés à la politique avant son adoption lors de la réunion mensuelle du Conseil du 14 juin 2023.

Le directeur de l'éducation Blais rappelle que la recommandation de Me Marshall est d'omettre une date de fin de contrat lors de la renégociation d'un contrat. Le dernier paragraphe sera donc retiré de la politique.

#### **8.1 Rapport ÉDU.11-06/2023 – Le programme des soutiens en matière de tutorat (2022-2023)**

La surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, rappelle que les fonds additionnels versés par le ministère de l'Éducation ont permis de poursuivre le tutorat jusqu'à la fin du mois de février 2023 et six écoles ont obtenu des services de tutorat jusqu'à la fin du mois de mars. Elle rappelle que la littératie a été mise de l'avant.

Le chef des affaires, monsieur Dereck Chin, rappelle que le Ministère a modifié les modalités des allocations allouées ce qui a permis de prolonger l'offre de tutorat.

À la demande de la Table à savoir si la pandémie avait occasionné beaucoup de retard chez les jeunes, la surintendante de l'éducation Kozak souligne que l'appui en tutorat a été grandement apprécié en salle de classe et a permis de constater des résultats probants. Elle souligne que l'enseignement de la lecture se modernise et que ceci aura comme résultat une diminution des écarts.

**9. Avis de motion**

Aucun avis de motion.

**10. Correspondances**

Sans objet.

**11. Questions diverses**

**11.1 Mise à jour du comité ad hoc sur le démarchage politique**

Le président du comité ad hoc sur le démarchage politique, le conseiller Dominique Janssens rappelle qu'une rencontre aura lieu le 12 juin. Les critères de démarchage politiques seront basés sur le plan stratégique *Horizon 2027*.

**11.2 Mise à jour du comité ad hoc sur la révision des politiques**

La présidente du comité ad hoc sur la révision des politiques, la conseillère Claire Thibodeau, indique que les membres du Comité se rencontreront à trois reprises pendant la prochaine année scolaire afin de cibler les politiques qui doivent être révisées en tenant compte de l'inclusion.

**12. Motion de recevoir**

Motion 5

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Jo-Anne Thibodeau

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Tableau des affaires découlant des réunions publiques
- Rapport ÉDU.11-06/2023 – Le programme des soutiens en matière de tutorat (2022-2023)
- Rapport IMM.04-05/2023 – Avancement des projets de construction
- Questions diverses

ADOPTÉE

**13. Séance huis clos**

Motion 6

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

ADOPTÉE

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos.

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ

**14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail**

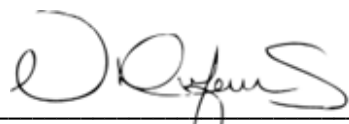
La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 13 septembre 2023.

**15. Levée de la réunion**

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail du 7 juin 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 43.



*Directeur de l'éducation*



*Présidence du Comité*